

Communiqué presse :

Soins à basse variabilité pour le nouveau-né.

Rencontre entre les représentants des pédiatres et le Cabinet de la Ministre M.De Block(10/10/18)

Le nouveau-né a une identité propre, il a droit à autant de soins que la maman.

Les problèmes liés à la naissance du bébé ne sont pas forcément liés aux problèmes de la maman.

Avec le projet actuel de soins à basse variabilité, ce principe est mis à mal .

Les pédiatres ont étudié les conséquences sur les soins au bébé à la naissance et dans les premiers jours de vie.

Nous avons été reçus au Cabinet de la Ministre M. De Block ce 10/10/18.

Le Cabinet reconnaît la problématique .

Le Cabinet est en ligne avec nous pour différencier les soins au bébé de ceux de la maman.

Il a donné instruction à l'INAMI , de façon prioritaire ,de trouver une solution permettant d'identifier les soins donnés au bébé.

En attendant la concrétisation de ce travail, il reste en discussion la fixation du champ d'application des forfaits.(application prévue en 1/1/19)

Nous avons reçu l'assurance du Cabinet que nous serons associés à ce travail sans cependant que nous n'ayons eu d'échéance clairement définie.

Nous restons très vigilants dans le suivi de ce dossier.

Dr M. Pletincx

Dr A. De Guchtenaere

Dr P.Philippet

Président

Présidente

Président

Association Professionnelle

Vlaamse Vereniging

Groupement Belge des

Belge des Pédiatres

van Kinderartsen

Pédiatres Francophones

(GBS)

(VVK)

(GBPF)